

la lettre

Bimestriel - Juin/Juillet 2007
Numéro **30** • 2007 • ISSN 1291-052

DU PRÉFET ET DES SERVICES
DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

dans le département
de la Seine-Saint-Denis



Dossier

2-3



Repères

4-5



Evénements

6-7



Le point sur ...

8



*Par respect
pour l'environnement,
cette publication
est imprimée sur du
papier recyclé.*



PRÉFECTURE
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

www.pref93.pref.gouv.fr



Un nombre record de commandes a été signé au cours du 47^e salon du Bourget qui vient de fermer ses portes. Il a permis de vérifier la place prépondérante qu'occupe l'industrie aéronautique et spatiale française sur la scène internationale. Pour notre département où sont implantées plusieurs de ces sociétés, les retombées économiques seront très importantes.

Parallèlement les capacités d'accueil des infrastructures aéroportuaires - le Président de la République a inauguré le 26 juin dernier le satellite S3 de Roissy / Charles de Gaulle qui permettra de recevoir 8 millions de passagers supplémentaires / an - connaissent un fort développement. Il est généralement estimé que pour chaque million de voyageurs supplémentaires qui transitent par l'aéroport de Roissy, ce sont environ 1500 nouveaux emplois qui sont créés sur le bassin.

Ces deux exemples sont à l'image de l'orientation positive de nombreux indicateurs d'activité qui, depuis le début de l'année 2006, démontrent le regain de vitalité de la Seine-Saint-Denis.

En premier lieu, le marché du travail connaît une période favorable puisque les demandes d'emploi étaient en retrait, sur un an (de mai à mai) de 9,8% (la baisse étant particulièrement significative chez les demandeurs de longue durée : - 20,0%) et que le taux de chômage se situait à 11,1 % en mars 2007 (soit un recul de 1,3 point sur un an).

La production de l'industrie et des services peut se mesurer à partir du chiffre d'affaires généré par les entreprises du département. En 2006, celui-ci s'élevait à 120 milliards d'€, soit une hausse de 8,5 % par rapport à l'année 2005 et les premiers mois de 2007 confirment et amplifient cette tendance. D'ailleurs, depuis 2004, l'augmentation des crédits à l'équipement des entreprises (+ 8% entre les 1^{er} trimestre 2006 et 2007) atteste de la reprise des investissements productifs. Le transfert de sièges sociaux (qui présente un solde net de 37) et l'installation à Saint-Denis de sociétés aussi importantes qu'ARCELOR ou GENERALI constituent d'autres signes palpables de dynamisme.

Cette conjoncture favorable a conduit à une hausse sensible des recettes de TVA (ainsi que du produit de l'impôt sur les sociétés), la Seine-Saint-Denis devenant le 3^e collecteur français (après Paris et les Hauts de Seine) alors qu'elle se situait au 7^e rang en 2002.

La construction de locaux industriels, de surfaces commerciales et de bureaux a connu de 2005 à 2006, une croissance spectaculaire de 58%. Le secteur de l'habitat se redresse également depuis 2004, et 2006 a vu la livraison de 7900 logements, soit 6600 "ordinaires" et parmi eux 2400 de type HLM (soit 200 de plus que l'objectif initial fixé à 2200) et 1300 résidentiels.

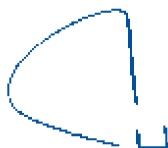
Notre département est enfin de plus en plus fréquenté. Au delà des grands sites que sont la basilique, le stade de France ou le musée de l'air, les salons et parcs d'exposition accueillent un nombre croissant de visiteurs et d'exposants, notamment étrangers. Cela rejaille sur le secteur hôtelier dont le taux d'occupation des chambres est en hausse et qui a développé de nombreux projets en vue d'accroître ses capacités d'hébergement.

Même si des disparités, entre territoires et entre secteurs économiques demeurent (la production dans la filière automobile et notamment chez les équipementiers rencontre de graves tensions), ces quelques données sont de nature à nous encourager pour l'avenir.

Les ressources agricoles et forestières, l'industrie agroalimentaire font, à des degrés divers, également partie du paysage économique du département. Une fois n'est pas coutume, c'est le dossier qui vous est présenté dans ce numéro de la "lettre".

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-François CORDET



Préfet de la Seine-Saint-Denis

Les ressources agricoles

Des espaces de respiration et de loisirs à sauvegarder, dans un département très urbanisé

Les très faibles surfaces consacrées aux forêts, parcs urbains, terres agricoles ou jardins, ramenées au nombre d'habitants (8 m² / habitant) sont à sauvegarder, car elles constituent de véritables poumons verts et des zones de loisirs rares.

Une surface boisée de 1 124 hectares.

La forêt régionale de Bondy (140 ha), le parc forestier de la poudrerie de Sevran (115 ha) et à côté, les bois départementaux de la Tussion et des Sablons (27 ha) ; ces bois sont gérés par l'agence des espaces verts du conseil régional. Il y a également une forêt privée, le bois Saint-Martin (250 ha) à Noisy-le-Grand.

Les forêts publiques sont caractérisées par leur très grande fréquentation par les promeneurs du département (un million de personnes par an avec des pointes à 11 000 par jour pour la forêt de Bondy).

Le classement de la forêt de Bondy en forêt de protection, au titre du bien-être des populations et en application du code forestier est en projet. Cette procédure de classement conduit à l'interdiction de tout défrichement.

Les **parcs urbains** (La Courneuve et Le Sausset - 530 ha) jouent également un rôle essentiel en matière d'accueil des populations.

Quatre **arrêtés préfectoraux de biotopes** (fort de Noisy-le-Sec - 9,68 ha ; bois de Bernouille à Coubron - 39,07 ha ; mares et alisiers de Fontainebleau à Neuilly-Plaisance - 6,04 ha ; bois Saint-Martin à Noisy le Grand - 248 ha) ont été pris pour protéger des végétaux, des animaux, des milieux naturels de grande valeur écologique.

14 îlots d'une superficie totale de 1 090 ha (parc de la Courneuve, parc de l'Île-Saint-Denis, parc du Sausset, futur parc de la Haute Île, forêt de Bondy, ...) ont été classés au titre de Natura 2000 pour la **protection des oiseaux** (zones d'intérêt communautaire pour la protection des oiseaux - ZICO) : ces sites abritent des martins-pêcheurs, des bondrées apivores et des pics noirs.

Les communes peuvent apporter leur contribution à la protection de l'environnement en mettant en œuvre la procédure de classement en espace boisé à protéger dans leurs plans locaux d'urbanisme (P.L.U.).



Cultures à Coubron

et forestières en Seine-Saint-Denis

De faibles surfaces agricoles surtout localisées au sud de l'aéroport de Roissy

En 2005, la superficie agricole du département était d'environ 470 hectares et représentait à peine 2 % de sa superficie totale. Il s'agit de terres de très bonne valeur agronomique, consacrées essentiellement aux productions de grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves à sucre), mais également aux cultures spécialisées, maraîchage (cf photo) et horticulture.

La sauvegarde de ces espaces ouverts constitue un des enjeux importants de l'actuelle révision du schéma directeur de la région Ile-de-France (S.D.R.I.F.).

On dénombre 39 exploitations agricoles (elles étaient 105 en 1988) dont 27 exploitations "professionnelles" et l'âge moyen des chefs d'exploitation est de 58,5 ans (55 ans pour les "professionnels").

Il reste un éleveur laitier à Coubron et un élevage de 240 000 poules pondeuses à proximité de l'aéroport de Roissy. Les chevaux sont également présents, en particulier dans 7 centres équestres et dans les brigades de surveillance à cheval.

Le département compte par ailleurs un établissement privé d'enseignement agricole, trois jardins d'insertion professionnelle par l'activité économique, formant des jardiniers sous contrats aidés (dont les jardins biologiques de Sevran), ainsi que des jardins ouvriers.

Des industries agroalimentaires de poids économique important

En 2004, les industries agroalimentaires comprenaient 334 établissements de production et 161 entreprises.

Ces dernières entreprises comptent environ 16 000 salariés, ont un chiffre d'affaires de 5,8 milliards € (5 % de la valeur nationale) et exportent pour une valeur de 922,5 millions €. 4 plateformes de distribution des produits alimentaires se trouvent dans le département.

Le contrôle des végétaux à l'aéroport de Roissy

A l'aéroport de Roissy, se trouve le point d'entrée communautaire (PEC) le plus important de France. Le contrôle porte sur les végétaux importés et a pour objectif d'empêcher l'introduction en France de parasites ou organismes nuisibles aux végétaux (par exemple phylloxera de la vigne et doryphore de la pomme de terre à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle).

Une directive européenne précise notamment la liste des végétaux qui doivent être inspectés avant de pouvoir franchir la douane.



Maraîchage à Stains

En 2006, 9 700 laissez-passer, relatifs à plus de 21 000 produits végétaux ont été signés, représentant 40 % des importations françaises.

L'inspection est réalisée dans 4 points de l'aéroport et, à la demande des services des douanes, certains lots de végétaux sont inspectés en aérogare (zone "passagers").

En 2006, il a été procédé à plus de 630 interceptions parasitaires avec destruction ou refoulement des lots, soit 77 % du total des interceptions pour la France métropolitaine.

Ce nombre a presque doublé depuis 2002 et s'explique par la mondialisation des échanges et par une augmentation des risques d'introduction d'organismes nuisibles sur des végétaux en provenance d'Asie, Afrique, Amérique latine.

(ex : mouches des fruits, vers, bactéries ou virus parasitant notamment des semences potagères...).

Ce dispositif de contrôle a pour objectif une détection précoce des nuisibles pour leur éradication rapide. C'est ainsi qu'en 2002, le Service Régional de la Protection des Végétaux a mis en évidence la chrysomèle des racines du maïs (coléoptère, principal ravageur du maïs en Amérique du Nord) à proximité des aéroports de Roissy et d'Orly. Si les mesures de lutte, rapidement mises en œuvre depuis cette introduction, ont prouvé leur efficacité (puisque aucune chrysomèle n'a été capturée en 2006), la surveillance au champ ne doit pas être relâchée pour autant.

Pour en savoir plus :

Direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France

18 avenue Carnot - 94234 CACHAN Cédex
Tél. : 01 41 24 17 00 - Fax : 01 41 24 17 15

Site internet : www.driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

La modernisation du dédouanement au service de l'attractivité de la plate-forme ROISSY CDG

Le dédouanement est une activité centrale pour les opérateurs traitant du fret international à Roissy. Sur ce plan, la douane inscrit son action dans le cadre de ses priorités en faveur du soutien de l'activité économique. Le développement de l'attractivité de la plate-forme aéroportuaire participe de cet objectif.



Cette démarche se caractérise par la mise en place d'un dédouanement plus compétitif, offrant des outils informatiques nouveaux, incluant les nouvelles règles du commerce international telle que la déclaration en douane anticipée, tout en garantissant la sécurité des échanges de marchandises.

Le déploiement en 2007 de la nouvelle application de dédouanement Delta (Dédouanement En Ligne par Traitement Automatisé) est la concrétisation de cette priorité. Elle a pour finalité d'améliorer l'informatisation de l'ensemble de la chaîne du dédouanement ; la procédure papier devant, à terme, disparaître. Les échanges de documents douaniers se feront de manière dématérialisée.

A travers cette informatisation, l'un des principaux objectifs est la fluidification des échanges économiques dans le contexte d'un commerce international en constant développement. Les simplifications apportées à l'accomplissement des formalités douanières doivent permettre un dédouanement plus efficace, les opérateurs disposant plus rapidement de leurs marchandises.

La transmission préalable de données dans un format électronique favorise également un meilleur ciblage des contrôles par les servi-

ces douaniers, permettant de concilier sécurité des échanges et facilitations octroyées.

La mission économique de la douane est, avec la lutte contre la fraude, le second axe stratégique de son action. Il s'agit pour la douane de participer au soutien de la compétitivité des entreprises en France.

L'activité 2006 du dédouanement sur Roissy, c'est :

- un dédouanement 7j/7, 24h/24
- 280 opérateurs du commerce international bénéficiant de procédures douanières
- 1,3 million de déclarations en douane
- 1,36 milliard d'euros perçus pour le compte de l'Etat, de l'Union Européenne et des collectivités territoriales
- un trafic fret et courrier en constante augmentation, représentant 2 millions de tonnes (en hausse de 6 % par rapport à 2005), plaçant Roissy CDG au 1^{er} rang européen.

En matière de lutte contre la fraude, les ministres ont d'ailleurs récemment rencontré les services des douanes de la plate-forme aéroportuaire de Roissy CDG. Le 4 juin dernier François FILLON, Premier Ministre, s'y est rendu accompagné du ministre de tutelle Eric WOERTH, ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique et de M. Brice HORTEFEUX, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement.

La Premier Ministre a ainsi pu conforter cette administration dans sa fonction et témoigner son soutien aux douaniers qui vont être très sollicités en cette période estivale, notamment en matière de lutte contre la contrefaçon.

Des objets saisis et d'autres servant de caches leur ont été présentés. Parmi ceux-ci, on trouve bien-sûr des produits de marque contrefaits (bijoux, maroquinerie, électronique et informatique grand public, articles de sport...), des objets détournés (biens culturels, espèces protégées naturalisées...), mais aussi toutes sortes d'imitations de médicaments. Les ministres ont ainsi pu mesurer l'ampleur des trafics et encourager les agents à poursuivre leurs efforts dans ce domaine.



Présentation au Premier Ministre

Education : l'exemple du réseau *Ambition Réussite*

La politique d'éducation prioritaire a été mise en place en 1981. Elle a pour objectif de concourir à l'égalité des chances entre les élèves, en renforçant l'action éducative, là où les conditions sociales et culturelles constituent un obstacle à la réussite scolaire.

Une première relance a eu lieu en 1990. Elle a clarifié le dispositif et a instauré un rythme triennal : projet, mise en place avec les moyens adéquats, évaluation. Elle a clarifié les liens avec la Politique de la ville dans le cadre du développement social des quartiers. La seconde, en 1998, a affiné le dispositif en créant les réseaux d'éducation prioritaire (REP), contrats de réussite et pôles d'excellence. Dans la même période, les contrats de ville ont été mis en place avec un volet éducatif.

La troisième relance date de 2006. Dès la rentrée scolaire, le ministère a réorganisé les REP selon trois niveaux : EP1, EP2 et EP3. Le premier, EP1, couvre les zones qui concentrent les plus grandes difficultés : c'est le réseau *Ambition Réussite* (RAR). Disposant de moyens renforcés chaque réseau est constitué d'un collège et des écoles primaires ZEP de son secteur.

Au niveau national, la liste des RAR arrêtée par le ministre concerne 249 collèges et 1600 écoles. La Seine-Saint-Denis compte 16 RAR, soit 16 collèges et 115 écoles rattachées.

Les critères sur lesquels ceux-ci ont été sélectionnés sont à la fois sociaux (plus de 2/3 de catégories socio-professionnelles défavorisées, taux d'élèves boursiers, etc.) et scolaires (évaluation des résultats des élèves à l'entrée en 6ème, retards supérieurs à 2 ans à l'entrée en secondaire, besoins spécifiques liés au nombre d'enfants non francophones, etc.).

Pour donner aux élèves du réseau *Ambition Réussite* la fierté de leur établissement, celui-ci développe des projets d'excellence et est reconnu par une spécialité de haut niveau, d'ordre culturel, scientifique, linguistique, sportif ou environnemental.

Les trois objectifs principaux fixés à ces établissements sont : apporter une aide spécifique ou personnalisée aux élèves en difficulté, inscrire leur action dans une dynamique de projet et encourager l'expérimentation.

En Seine-Saint-Denis les moyens supplémentaires se sont traduits de la manière suivante : 4 professeurs et une infirmière supplémen-

taires par réseau ainsi que des assistants pédagogiques (au nombre de 6 à 10 par établissement).



Une des classes bénéficiaires du programme

Le pilotage de ce dispositif RAR a été renforcé à tous les niveaux : nomination d'un délégué national auprès du ministre et, localement, mise en place d'un comité exécutif composé du principal du collège, de l'inspecteur de l'Education nationale, du coordonnateur REP et des directeurs des écoles primaires rattachées. Il élabore le projet formalisé par un contrat *Ambition Réussite* d'une durée de 4 à 5 ans entre le réseau et l'inspection académique. Une évaluation régulière est prévue.

Parallèlement au réseau *Ambition Réussite* et de manière complémentaire à celui-ci, dans 15 communes du département, ont été lancés des programmes de réussite éducative. Elaborés dans un cadre périscolaire mais en lien étroit avec les établissements scolaires, ces programmes s'adressent aux élèves en difficulté à qui ils proposent des activités adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent. En 2006, l'Etat a versé 3 340 000 € aux communes concernées.

événements

Le conseil départemental de la jeunesse au Stade de France



Rencontre avec la brigade équestre

Les conseils départementaux de la jeunesse sont nés en 1998, comme des lieux favorisant la libre expression, le débat, l'échange et les propositions des jeunes. Ils visent à instaurer un dialogue permanent entre les jeunes et les pouvoirs publics.

La nouveau Conseil Départemental de la Jeunesse de la Seine-Saint-Denis a été installé le 7 juin 2006 et est composé de 38 jeunes âgés de 16 à 26 ans. Comme chaque CDJ en France, il est présidé par le Préfet mais, particularité du département, son action est animée par

Le Préfet délégué pour l'égalité des chances dans le cadre de ses missions en matière de politique de cohésion sociale. L'activité de cet espace de concertation entre les jeunes et les pouvoirs publics est assurée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Depuis l'installation de ce nouveau CDJ, les jeunes conseillers ont pu suivre plusieurs réunions des différents groupes de réflexion : jeunes-police, image des jeunes, égalité des chances.

Le 2 juin, le groupe a été invité, par le Préfet Jean-François CORDET, à assister au match de football qui opposait la France à l'Ukraine au Stade de France. Ce fut l'occasion pour vingt jeunes conseillers d'être accompagnés par une équipe de la Direction Départementale de la Sécurité Publique et d'avoir un accès privilégié aux "coulisses" du stade. Après s'être vu exposé le plan de sécurité mis en place au moment des matchs, le groupe a pu rencontrer la brigade équestre ainsi que les policiers de service au poste de commandement et au commissariat du stade. Avant de supporter les joueurs de l'équipe de France, les jeunes conseillers ont pu échanger avec le Préfet et le Préfet Délégué sur l'avancée des travaux du CDJ et faire le point sur l'implication des jeunes dans la vie associative que la DDJS va animer.

L'événement a permis aux jeunes engagés dans une réflexion sur les relations avec les policiers d'appréhender autrement les missions et le rôle de la police sur le département, et de se rappeler, sûrement, que la police est d'abord et avant tout la garante de la sécurité des biens et des personnes.

La journée nationale des réserves

Comme chaque année, le ministère de la défense, en application de la loi 99-984 du 22 octobre 1999, organise la Journée Nationale des Réserves.

Cette année, cette journée aura pour thème :

Le réserviste militaire : acteur de son temps.

En Seine-Saint-Denis, elle sera animée par les Correspondants défense et les réservistes citoyens sous le contrôle de la Délégation Militaire Départementale.

Ce moment fort de la vie des réserves se déroulera au centre commercial **ROSNY II du mercredi 26 septembre au samedi 29 septembre 2007**, où des expositions de matériels militaires



Le stand des armées

et un certain nombre de stands tenus par du personnel d'active et de réserve des armées de terre, mer, air et gendarmerie permettront d'aller à la rencontre de nos concitoyens, afin de leur faire découvrir le savoir-faire des réservistes opérationnels et de susciter des vocations.

Des rencontres spécifiques journalières permettront de rencontrer les chefs d'entreprise, les élus locaux et territoriaux, les écoles, afin d'assurer à ces corporations une plus grande visibilité de la réserve.



Découverte des métiers de l'Armée de Terre

Deux actions citoyennes

Le RAIDPol 93 : Jeunes et policiers unis dans l'effort

C'est dans le cadre d'une stratégie globale de rapprochement entre les séquano-dyonisiens et leur police, que la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Seine-Saint-Denis a organisé une grande journée citoyenne, le 13 juin dernier au parc de La Courneuve.

Bénéficiant de l'appui de plusieurs partenaires, cette manifestation, intitulée "RaidJPol 93" s'est articulée autour de la mise en place d'un village Police Nationale et de l'organisation d'un raid sportif.

Des animations sur les thèmes de la prévention routière, du secourisme, de la lutte anti-tabac et des démonstrations des brigades



La remise des diplômes

équestre et cynophile ont été proposées. Les jeunes pouvaient également montrer leurs talents sur un tatami de judo ou dans un stand de tir au laser.

Parallèlement, 19 équipes mixtes (composées de collégien(e)s et de policiers) réunissant près de 200 participants, se mesuraient dans

les différentes épreuves inscrites au raid sportif. Courses en VTT, parcours en canoë et courses d'orientation se succédaient dans les espaces naturels du parc.

Le succès de cette journée, placée sous le signe de l'entraide et du respect a été total et, une fois de plus, permis de vérifier comment l'immense majorité aspire à vivre en harmonie.



Une équipe mixte collégiens-policiers

Je suis sport dans les transports

L'opération "Je suis sport dans les transports", initiée par la société de transports TRA Veolia-transport, et mise en œuvre par l'ANCP (Association Nationale pour la Citoyenneté et la Prévention), sensibilise les jeunes aux questions de citoyenneté dans les transports et les espaces publics.

Le 8ème festival "Je suis sport dans les transports" s'est déroulé le 19 avril 2007 à Villepinte, en présence de 600 filles et garçons âgés de 11 à 17 ans.

Cette manifestation a été réalisée en partenariat avec les villes du département, le comité de rugby de Seine-Saint-Denis, le service départemental de l'ONAC 93 et la SNCF.

Le service départemental de l'ONAC a présenté l'exposition "La citoyenneté" et tous les jeunes ont participé au jeu de l'oie créé par l'ONAC central, intitulé "A la découverte de la citoyenneté" (questionnaires sur la citoyenneté, les 1ère et seconde guerres mondiales, l'Europe et la mémoire).

le point sur ...

L'acquisition de la nationalité française en Seine-Saint-Denis

Le 31 mai 2007, Monsieur HORTEFEUX, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité et du co-développement a choisi la Seine-Saint-Denis pour son premier déplacement ministériel en présidant la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française et en remettant, à chaque récipiendaire, le livret d'accueil ainsi que le décret de naturalisation.

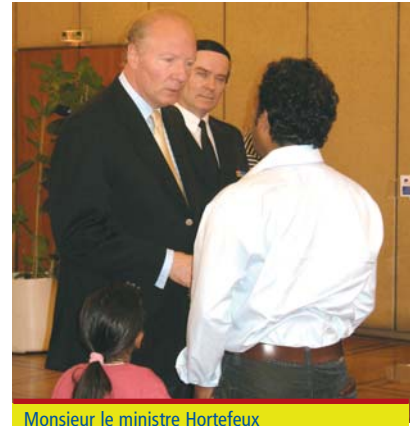
Il a rappelé que la Seine-Saint-Denis a été, en 1994, la première préfecture de France à avoir conféré un caractère solennel à la remise des décrets de naturalisation, en organisant des cérémonies d'accueil dans la nationalité, présidées par un membre du

corps préfectoral. En 2006, 96 cérémonies se sont déroulées en préfecture et dans les deux sous-préfectures.

Depuis 2001, le département se place au premier rang national en matière d'acquisition de la nationalité française par décret, devant Paris.

Le nombre de naturalisations a enregistré une forte hausse ces dernières années et passera de 4520 en 2001 à environ 7000 en 2007.

Par ailleurs et sur un an, ce sont environ 2 000 personnes qui deviennent français par mariage. Avec la loi du 25 juillet 2006, cette cérémonie sera prochainement étendue à l'ensemble des personnes naturalisées.



Monsieur le ministre Hortefaux

Coupe du monde 2007 de rugby et actions d'accompagnement

Dans le cadre de l'accompagnement de la prochaine coupe du monde de rugby, dont 7 matchs auront lieu à Saint-Denis entre le 7 septembre et le 20 octobre, beaucoup d'actions, fortement soutenues par les pouvoirs publics, sont en cours, et d'autres vont être mises en place tant sous l'égide du comité d'animation que du comité local de coordination.

Sont notamment prévues :

• **En juillet et août :**

une "mini coupe du monde" dans la forêt de Bondy, à Bobigny, à Noisy-le-Grand, à Marville et au Stade de France dans le cadre

des opérations Ville Vie Vacances ; d'autres opérations telles que rugby "soleil", destinée aux jeunes des centres sociaux.

• **En septembre et octobre :**

des échanges et des rencontres avec des sélections des jeunes de province et des équipes étrangères, et l'accueil de l'équipe d'Afrique du Sud à Noisy-le-Grand ;

des projets de nouvelles rencontres scolaires primaires et secondaires et de jeunes des services jeunesse, centres de loisirs, centres sociaux, impliquant plus de trente villes.

La ville de Saint-Denis a par ailleurs pro-

grammé des échanges de jeunes avec plusieurs pays ainsi que de nombreuses opérations d'accueil comme un espace de 8000 m² avec un village de toile qui recevra du 7 sept. au 20 oct. des concerts gratuits, un forum mondial, des cafés-restaurants, des animations et 2 écrans géants pour les retransmissions des matchs.

Cette mobilisation débutée en 2006 et qui se poursuivra en 2008, vise à développer la pratique du rugby et promouvoir les valeurs éducatives portées par cette discipline, à communiquer et à faire la fête.

Ouverture de la section "admission séjour" à la sous-préfecture de St-Denis

Dans le cadre de la poursuite de la montée en charge de ses services avec la création le 1^{er} janvier 2006 du bureau des étrangers et d'une section naturalisations-(composée de 10 agents, et qui a reçu 9347 personnes en 2006), la sous-préfecture de Saint-Denis a ouvert au public le 14 mai 2007 une nouvelle section, l'admission séjour, qui aura à traiter **exclusivement dans une première phase, les demandes pour le renouvellement de cartes de séjour de 10 ans.**

Avec 6 agents, cette section apporte un service de proximité supplémentaire aux ressortissants étrangers résidant dans les 9 communes de l'arrondissement de Saint-Denis. Elle

reçoit les demandes de :

- renouvellement de titres (qui devront être déposées 3 mois avant leur expiration)
- duplicata suite à perte ou vol
- modification d'état civil
- changement de département.

Afin de réduire les déplacements des usagers, la procédure par la voie postale a été adoptée. Le demandeur doit se présenter en sous-préfecture une première fois, **trois mois avant l'expiration de son titre de séjour.** A cette occasion, il signe un document "CERFA" pour la demande de renouvellement de son titre. Le service lui remet ensuite un dossier de voie postale, composé de la liste

des justificatifs à fournir et d'une enveloppe pré-imprimée pour le renvoi des documents. Dès que le dossier **complet** est reçu à la sous-préfecture, l'ordre de fabrication du titre est donné et, finalement, le demandeur est convoqué pour le retrait de son document à Saint-Denis. Il est important de noter que **les premières demandes, les renouvellements de cartes de séjour de 1 an ainsi que les documents de circulation pour mineurs** continueront à être traités par la préfecture de Bobigny.

Le service fonctionne tous les jours de 9 h à 15 h 30 sauf le mercredi (de 13 h à 15 h 30)